

**Assoc' : Et un télési, un !**

Envoyé par C. le 13/1/2007 1:20:55 (lectures 1646)



Jusqu'à présent la piste d'Orgevaux ainsi que son télési nous étaient gracieusement mis à disposition par la Société des Intérêts des Avants (SIA) qui en était l'exploitant officiel. Cependant, l'installation ayant pris de l'âge et les normes de sécurité ayant évolué, notre bon vieil arrache-mitaine a atteint un statut où il ne peut plus tourner et être mis à disposition du public comme par le passé. La SIA a donc accepté de nous le céder pour un franc symbolique afin que nous puissions en prendre la responsabilité et le faire fonctionner sous un autre régime.

Dorénavant le skilift d'Orgevaux est donc propriété d'Orgiride. Cette transition ne se fait pas sans mal puisque nos moyens limités ne nous autorisent, pour l'instant, à l'ouvrir que les mercredi et vendredi soir de 18h à 22h ainsi que très occasionnellement certains dimanche. (L'année dernière encore il tournait aussi le mercredi, samedi, et dimanche après-midi ainsi que pendant les vacances scolaires.) Cet état de fait nous pose actuellement le problème du shapage du park et de l'entretien des rails : auparavant il était effectué par la personne engagée pour la saison tous les mercredi après-midi. Nous faisons du mieux que nous pouvons pour maintenir le plus possible de modules ridables en tout temps, mais nous ne sommes, malheureusement, pas en mesure de garantir un « Superpark.ch » toutes les semaines. Ceci étant dit, Orgiride reste une piste par les riders, pour les riders ! Ainsi toutes les suggestions en matière de shapage sont les bienvenues, les pelles sont toujours à disposition, et tous les coups de main appréciés !

Malgré sa sortie des normes, la sécurité du télési est toujours ce qu'elle était lors de son homologation il y a de cela plus de vingt-cinq ans. Elle devrait qui plus est bientôt être renforcée par le changement des portillons d'arrêt d'urgence. Au niveau du statut juridique, notre installation est dorénavant une exploitation privée, ce qui ne devrait fondamentalement rien changer pour les riders qui avaient l'habitude de venir : il suffit toujours de s'acquitter des 5.- traditionnels pour la soirée (considérés comme une cotisation journalière) ou alors (et ça c'est nouveau !) devenir membre Orgiride à l'année en payant la cotisation de 45.- qui donne aussi accès libre à nos soirées et 10% chez nos partenaires Boarder King et Sources.

Bref, au final pas autant de changements que ça pour le rider nocturne, si ce n'est que dorénavant chaque tune qu'il verse sert directement à l'assoc', à l'entretien de la piste et à l'amélioration des infrastructures ! N'hésitez donc plus à venir occuper vos mercredi soirs dans la neige, ni à vous pointer pour une petite « before » avant de commencer la teuf du week-end le vendredi !

Dernier changement: le skilift n'existe plus...désormais, c'est à pied...